



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 octobre 2022

Présents : MM. Mmes : **AUGIER** François, **BAS** Christelle, **CAVASIN** Margaret, **CLAVEL-GRABIT** Christophe, **DAVID** Jean-Noël, **GAUDRAY** Catherine, **GUILLOT-JEROME** Stéphane, **SAVOYAT** Karine, **GUERAUD-PINET** Pauline, **RABATEL** Mickaël, **VALDIVIA** Géraldine

Absents :

Excusés : **PETIT** Elodie, **DENISSE** Bruno, **QUILLON** Fabrice

Secrétaire de séance : **SAVOYAT** Karine

Nombre de membres afférents au conseil Municipal : 15

En exercice : 14

Ayant pris part à aux délibérations : 11

Date de la convocation : 07/10/2022

Séance ouverte à 20h00

ADMINISTRATION GENERALE

✓ **Délégations au maire**

Arrêtés

Delibérations

2022-021 - CIMETIERE.docx

2022-022 - FOND DE CONCOURS ANNULE ET REMPLACE.docx

Arrêtés

2022-041 ARRETE DE POLICE - RD 51 - SOBECA.doc

2022-042 ARRETE DE POLICE - TERRAIN DE FOOT IMPRATICABLE PROLONGATION.doc

2022-043 PERMISSION DE VOIRIE - CHEMIN DE TORCHEFELON - AMBITION TELECOM ORANGE.doc

2022-044 ARRETE DE POLICE - CHEMIN DE TORCHEFELON - AMBITION TELECOM.doc

2022-045 PERMISSION DE VOIRIE - CHEMIN DU PERRIN- CCVDD EAUX - ACCA.doc

2022-046 ARRETE DE POLICE - CHEMIN DU PERRIN CCVDD EAUX ACCA.doc

2022-047 ARRETE DE VOIRIE PORTANT ALIGNEMENT - PASTOR KEVIN.doc

✓ **CDG 38 – ASSURANCE DU PERSONNEL**

Suite à une rupture du contrat de l'assurance AXA pour la prestation « garantie maintien de salaire et assurance du personnel », le CDG 38 demande aux communes l'autorisation de lancer un nouvel appel d'offre pour cette prestation pour l'année 2023

Le conseil municipal demande à Mme le maire de valider la participation de la commune auprès du centre de gestion.

✓ **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Mme. le maire rappelle au conseil municipal qu'une somme globale de 10 000 € a été votée au budget à l'article 6574 (subvention aux associations ou personne de droit privé). Ainsi qu'une somme de 2000 € à l'article 657362 au profit du CCAS.

Il convient de définir la répartition de cette somme vers les différentes associations que nous souhaitons subventionner

Elle propose les montants et bénéficiaires suivants :

Article comptable	Associations	Montant pour 2021	Montant pour 2022
6574	A.C.C.A	128,00 €	128,00 €
	ADMR aide à domicile	600,00 €	600,00 €
	Anim Montagnieu	500,00 €	500,00 €
	Garderie "Les Loustics"	510,00 €	510,00 €
	Amicale Boules de Montagnieu	200,00 €	200,00 €
	Fitness club de Montagnieu	125,00 €	125,00 €
	Club Pongiste Montagnieu	125,00 €	125,00 €
	VIET VO DAO CLUB	125,00 €	125,00 €
	FCVH 38	741,00 €	741,00 €
TOTAL ARTICLE 6574 PAR ANNEE		3 054,00 €	3 054,00 €
657362	CCAS		2 000,00 €
TOTAL ARTICLE 657362 PAR ANNEE		0,00	2000,00

Mme le maire rappelle que toute subvention pourra être attribuée uniquement sur présentation d'une demande de subvention de l'association justifiée d'un état financier de l'association, d'un budget prévisionnel, des projets de l'année.

Le conseil municipal à l'unanimité

⇒ **VALIDE** cette proposition

⇒ **DONNE** tout pouvoir à Mme le maire pour signer tout document se rapportant à ce dossier.

COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES

✓ **URBANISME**

SIG – Logiciel cadastre

Le réseau des fontaines a été ajouté au SIG

✓ **VOIRIE**

L'ensemble des travaux de voirie a été effectué.

L'entreprise CHOMEL va intervenir pour élaguer la haie du parking de la biève côté Pascal DURAND

✓ **AFFAIRES SCOLAIRES ET ENFANCE**

Le premier conseil d'école aura lieu le 17 octobre 2022

Cantine :

Deux agents sont actuellement en arrêt de travail. Il a fallu palier rapidement à ces absences. Il avait aussi été fait appel à une personne de Osez. Cette personne est elle aussi en arrêt de travail. Une personne la remplace, mais ça ne pourra être qu'une solution temporaire.

Mme le maire propose que Mme FROT Christelle qui travaille depuis de nombreuses années pour la commune soit titularisée au 1^{er} janvier 2023

À l'unanimité, les membres du conseil municipal valident cette proposition.

Quelques soucis de livraison des repas du traiteur en ce début d'année en raison de chauffeur qui ne se présente pas le matin.

Des nouvelles tables ont été achetées pour les petits.

✓ **CCAS**

Le repas des aînés est en cours de préparation.

Nous sommes actuellement à 72 inscrits.

✓ **ECLARAGE PUBLIC**

Madame le maire propose que soit mis en place une extinction de l'éclairage public pendant la nuit. Il est décidé de mettre en place une extinction partielle de l'éclairage public pour le centre bourg comme suit :

Du dimanche au jeudi : 23h à 6h00

Du vendredi au samedi : 01h00 à 6h00

✓ **BATIMENTS - TERRAINS**

Cimetière

La subvention du département n'est pas possible car le montant des travaux n'est pas assez élevé. Il est donc décidé de n'envisager que la pose des cavurnes. Le devis de l'entreprise TINTI est retenu

Les portails du cimetière qui ont été peints à l'époxy doivent être mis en place avant le 1^{er} novembre.

La procédure de reprise va être lancée avant la Toussaint.
Un affichage sera fait aux différentes entrées du cimetière.

Clocher

Réunion avec les membres de l'AEP à propos des financements extérieurs pour la restauration des cloches. Un dossier a été rempli et déposé auprès de la fondation du patrimoine pour un appel à souscription.

✓ **VIE ASSOCIATIVE**

Marché de Noël

Environ 25 exposants inscrits à ce jour.
Le père Noël sera présent avec la calèche si le temps le permet

Il faudra prévoir l'achat de barnum : Validation de l'achat de 2 barnums de 6 X 3. Karine SAVOYAT se charge de faire les demandes de devis afin de pouvoir les recevoir pour le marché de Noël.

CR DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

✓ **TOURISME**

Un bureau d'étude a été mandaté par la Communauté de Communes des Vals Du Dauphiné pour l'office du tourisme à La tour du pin.

Il a été évoqué de déplacer l'office du tourisme à Pont de Beauvoisin avec la création d'un nouveau bâtiment.

Christelle BAS remplacera Pauline GUERAUD-PINET lors de la prochaine réunion de commission intercommunale qui évoquera le sujet.

✓ **SOCIALE**

Renouvellement de la téléconsultation.

Bilan de fréquentation des deux sites de France Service : il y a une augmentation de la demande.

✓ **ENFANCE ET PETITE ENFANCE**

Petite enfance

il y a le projet pour l'année prochaine d'une journée 100% mômes qui regroupent famille, Assistantes maternelles. Lieu pas encore défini mais l'idée est de centraliser.

Centre de loisirs

Les couts de fonctionnement sont en augmentation.

✓ **MOBILITE**

Atchoum a été lancé sur la Communauté de Communes des Vals Du Dauphiné, des flyers et des banderoles ont été donné pour la communication de chaque commune.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le maire clôt la séance à 23h

Prochaine séance prévue le : 15/11/2022

Signatures

Christelle BAS

Bruno DENISSE

Karine SAVOYAT

Excusé

François AUGIER

Géraldine VALDIVIA

Fabrice QUILLON

Excusé

Margaret CAVASIN

Christophe CLAVEL-GRABIT

Pauline GUERAUD-PINET

Catherine GAUDRAY

Jean-Noël DAVID

Elodie PETIT

Excusée

Mickaël RABATEL

Stéphane GUILLOT-JEROME